

### SOMMAIRE

- ◆ Qui sommes-nous ? .....2
- ◆ L'état de la cohésion sociale.....3-4-5
- ◆ Actualité.....6
- ◆ Lucarne.....7
- ◆ Nos activités.....8

## Conflits intercommunautaires et contestations sociales empoisonnent la cohésion sociale et la paix.

### Editorial

Le dernier trimestre de 2017 a été marqué par plusieurs événements traduisant la vitalité de l'économie et de la diplomatie de la Côte d'Ivoire. Ces actions sont, entre autres, l'élection de la Côte d'Ivoire dans le cercle restreint et privilégié du Conseil de sécurité en qualité de membre non permanent, le vendredi 2 juin dernier, après un vote quasi unanime des membres de l'ONU (189 voix sur 192), la tenue à Abidjan du 5<sup>ème</sup> sommet UA-UE les 29 et 30 novembre et la plus grande conférence sur le VIH-SIDA, ICASA. C'est la preuve évidente que le monde entier témoigne son soutien au peuple ivoirien pour les progrès significatifs réalisés pour la reconstruction et le retour à la paix.

En effet, le Gouvernement ivoirien a réalisé des avancées très significatives en termes d'amélioration des conditions de vie des populations et de réconciliation. Ce progrès est à mettre à l'actif de tous les Ivoiriens et demande que tous continuent les efforts pour la consolidation de la paix. C'est à cela que ce bulletin d'information de l'OSCS veut contribuer. Dans ce deuxième numéro de l'OBSERVATEUR de la

Cohésion Sociale, vous aurez droit à vos rubriques habituelles, à savoir : *Qui sommes-nous ? L'Etat de la Cohésion Sociale ; Nos activités; Lucarne et Actualité* qui traiteront encore des situations qui, si l'on n'y prend garde, peuvent impacter négativement la cohésion sociale.

Il s'agit notamment du conflit foncier qui a opposé plusieurs communautés autochtones, allochtones et étrangères dans la forêt classée du Goin-Débé située dans la région du Cavally (Ouest de la Côte d'Ivoire) et des nombreux mouvements d'humeur des élèves qui ont perturbé et paralysé certaines activités, avec des dégâts matériels à l'approche des congés de Noël.

A ces problèmes, des solutions idoines doivent être trouvées avec l'implication de tous pour la consolidation de la paix.

**COULIBALY Tiohazon Ibrahima**  
*Directeur Général*

# Qui Sommes-nous ?

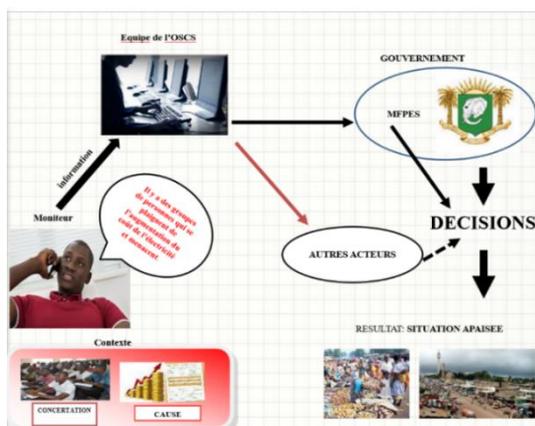
## MECANISME D'ALERTE PRECOCE DE L'OSCS : UN OUTIL DE RENFORCEMENT DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE

Conformément au décret N°2008-62 du 28 février 2008 portant création, organisation, attribution et fonctionnement, l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) est un Etablissement Public National à caractère Administratif (EPA). Il est un organe de veille, d'alerte précoce et d'aide à la décision en matière de solidarité et de cohésion sociale sous tutelle du Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité.

Entre autres missions, l'OSCS est chargé de collecter, traiter et diffuser les informations relatives aux indicateurs de la solidarité et de cohésion sociale. C'est dans ce cadre que l'Observatoire a mis en place un mécanisme d'alerte précoce.

Le mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS repose essentiellement sur les moniteurs recrutés dans les dix (10) communes d'Abidjan et dans tous les chefs-lieux de sous-préfectures de la Côte d'Ivoire. Ceux-ci collectent quotidiennement les informations en lien avec la solidarité et la cohésion sociale, qu'ils communiquent à l'équipe de l'OSCS. Toutes ces informations sont recueillies par une équipe de monitoring de l'OSCS, composée de dix (10) agents qui se partagent les cinq (5) zones géographiques (Nord, Sud, Ouest, Est et Centre) du pays à raison de deux (02) par zone. Ainsi, ces agents appellent chaque jour les moniteurs, pour faire la collecte des données et procéder à l'analyse des informations portées à leur connaissance. Les informations sont, quelles que soient leurs sources, minutieusement recoupées, traitées et analysées avant d'être transmises au Cabinet de Madame la Ministre de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité sous la forme de rapports, en vue d'apporter une réponse aux situations présentées. Les réponses sont apportées soit à travers les structures opérationnelles du Ministère que sont le Programme National de Cohésion Sociale, le Fonds National de Solidarité ou la Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, soit par d'autres Ministères Techniques selon le problème.

Si le Gouvernement reste le principal destinataire de ces rapports, l'équipe de l'OSCS, selon la nature de la situation traitée, sollicite également souvent, à travers des plaidoyers, la réaction d'autres acteurs de réponses tels que les acteurs locaux (les leaders communautaires, les leaders de jeunesse, les autorités administratives locales, etc.) et les partenaires techniques et financiers pour apporter des solutions aux situations présentées. Ce mécanisme qui vise la consolidation de la paix par la prévention de tous les facteurs qui peuvent nuire au renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale, ne peut être efficace qu'avec l'implication de toutes et de tous.



Le mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS

A cet effet, l'OSCS exhorte chaque citoyen à participer activement à l'animation de ce mécanisme, par la collecte des données en appelant aux **68 22 82 37/ 76 57 08 35 /65 407692/01495279 /8847460**

Ningan COULIBALY

### L'IMPORTANCE DE LA REMONTÉE DE L'INFORMATION A L'OSCS

L'importance du travail des moniteurs se perçoit grâce à la capacité de ceux-ci à remonter les informations en vue de la prise de décision. Le cas de la destruction du mur qui obstruait le passage des eaux de pluie au niveau de la cité voisine de la cité Fandasso au quartier Caféier 1 & 2 d'Angré Château – (Cocody), au cours de la saison des pluies, montre l'utilité et l'efficacité des moniteurs pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

Pendant les mois de juin et octobre 2017, plusieurs familles avaient été touchées par les inondations au niveau national. Parmi ces familles, se trouvaient celles voisines de la Cité Fandasso où plus de 65 familles- étaient inondées par les eaux de pluies diluviennes. En réalité, ces inondations étaient provoquées par la construction d'un mur empêchant la circulation des eaux créant ainsi une stagnation de ces eaux dans la zone. Coïncées, les eaux remontaient alors au niveau des maisons qui étaient inondées jusqu'à plus d'un mètre de hauteur faisant vivre les propriétaires dans des conditions très difficiles, s'ils ne quittaient pas totalement leurs maisons.

Le suivi de la situation, après la remontée de l'information par nos moniteurs concernant les causes de cette inondation, a permis la destruction du mur qui endiguait les eaux de pluie le vendredi 13 octobre 2017, par une équipe technique conduite par la Direction des Opérations de la Salubrité et de la Lutte contre la Nuisance, structure sous la tutelle du Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable, assistée des éléments des Forces armées de Côte d'Ivoire. Cette action a soulagé les résidents de ce quartier, leur permettant ainsi de revivre à nouveau dans la quiétude.

Les riverains de la cité Fandasso ont alors salué le travail effectué en aval par l'OSCS et ses moniteurs à travers la remontée des informations à Madame le Ministre de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité puis au Gouvernement permettant de résoudre le problème.

Comme on peut le constater, lorsque le Gouvernement est bien informé, il prend des décisions appropriées pour le bien-être des populations.

Emmanuel K. KASSI

# L'Etat de la Cohésion Sociale

## ACCIDENTS DE LA ROUTE : IMPACT SUR LA COHESION SOCIALE

**Le dernier trimestre de l'année 2017 a été émaillé de faits, notamment les accidents de la route et le conflit foncier du Goin-Débé qui ont affecté la cohésion sociale.**

Au regard des faits recueillis au cours du dernier trimestre de l'année 2017, les secteurs de la Sécurité des biens et des personnes, de l'Education, de l'Emploi et Revenu, du Foncier et Logement, de la Santé, des Infrastructures socio-économiques et de la Culture et du cultuel ont enregistré au moins un fait. Ainsi sur **3 081** faits notés, **3 077** (soit 99,87%) sont collectés dans quatre (4) secteurs, à savoir : Sécurité des biens et des personnes, Education, Emploi et Revenu et Foncier et Logement.

Tableau 1 : Représentation des faits par domaine de vie

FRÉQUENCE DES FAITS PAR DOMAINE DE VIE			
N°	Domaine de vie	Nombre de faits	Proportion %
1	Sécurité des Biens et des Personnes	2928	95,03
2	Éducation	76	2,04
3	Emploi et Revenu	62	2,01
4	Foncier et Logement	11	0,36
5	Infrastructures Socio-économique	2	0,06
6	Santé	1	0,03
7	Culture et Cultuel	1	0,03
<b>TOTAL</b>		<b>3081</b>	<b>100,00</b>

### Accidents de la route et incendies : deux phénomènes préoccupants

**Malgré les efforts consentis par le gouvernement, les accidents de la route et les incendies continuent de semer tristesse et désolation au sein des populations.**

Au total, 2928 faits (soit 95,03% de l'ensemble des faits recueillis) susceptibles de porter atteinte à la sécurité des biens et des personnes ont été enregistrés par l'OSCS et le Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires (GSPM). Ces faits, répartis en 29 catégories, révèlent la prédominance des accidents de la route avec 2434 cas (soit 83,13% des faits liés à la sécurité des biens et des personnes), suivis des incendies avec 361 faits (soit 12,33%), des diverses formes d'agressions avec 60 faits (soit 02,11%), et des vols à la tire avec 24 faits (soit 0,82%). En plus de ces actes, il faut mentionner 09 assassinats (soit 0,31%) et les violences basées sur le genre avec 06 faits (soit 0,20%). Cette dernière catégorie concerne les viols et les violences conjugales ou domestiques caractéristiques) des violences physiques des hommes sur leurs conjointes, avec chacun, 03 cas (soit 0,10%).

Avec un nombre très important, les accidents de la circulation constituent un épineux problème pour les populations. Rien qu'à voir le nombre de victimes de ces accidents de la route, 3.627 victimes dont 3.463 blessés (soit 95,47%) et 170 morts (soit 05,53%) avec 369 femmes (soit 10,17%), l'on peut affirmer sans ambages que nos routes deviennent de plus en plus des « couloirs de la mort » pour les populations. Celles-ci sont de plus en plus inquiètes, voire anxieuses à l'idée d'effectuer des voyages ou de simples déplacements dans leurs localités de résidence. L'imprudence des usagers de la route, surtout l'excès de vitesse, est à la base de ces drames et autres dommages constatés sur les routes ce

dernier trimestre ; ce malgré les campagnes de sensibilisation de l'OSER (Office de la Sécurité Routière). Les zones de l'intérieur du pays sont les plus touchées par ces accidents impliquant les motocyclistes.

Toujours dans le domaine sécuritaire, il convient de relever les diverses formes d'agression qui ont fait 83 victimes dont 49 blessés (soit 59,03%) et 24 morts (soit 28,91%).

Si les accidents de la route et les agressions ont causé de nombreux dégâts corporels, il n'en est pas moins pour les préjudices financiers et matériels qu'ils ont pu occasionner.

Ainsi, ce sont environ **168.300.000** francs CFA de perte d'argent en espèce que le mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS a enregistré au titre des braquages. L'on peut imaginer l'ampleur de ce phénomène quand on sait que ces chiffres indiqués ne sont pas exhaustifs, car ils ne proviennent que des faits que les moniteurs de l'OSCS ont pu collecter.

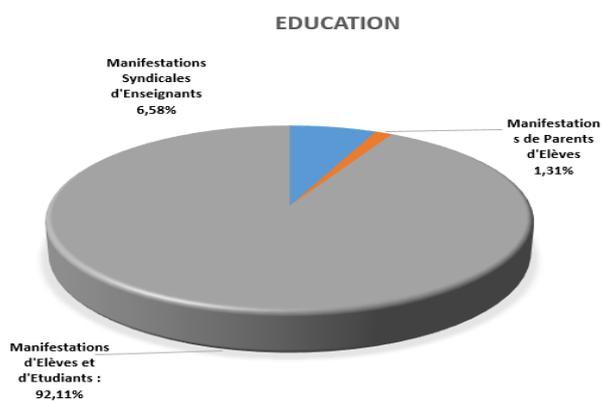
En plus des accidents de la route et des agressions, il faut noter 361 cas d'incendie soit 12,33% des faits liés à la sécurité dont les dégâts matériels et financiers sont aussi importants.

### Début d'année scolaire mouvementé

**La rentrée scolaire 2017-2018 n'a pas commencé sous de bons auspices. L'Ecole a été secouée par des grèves et mouvements d'humeur d'élèves et étudiants, d'enseignants et de parents d'élèves.**

Au cours de ce trimestre, 76 faits ayant perturbé le bon fonctionnement du système éducatif ont été relevés. Il s'agit de manifestations des élèves et étudiants avec 70 faits (soit 92,11%) suivis des grèves des syndicats d'enseignants avec 05 faits (soit 6,58%) et enfin une grogne des parents d'élèves contre le déficit d'enseignants au Collège Moderne de Séguéla (soit 1,32%)

Graphique 1: Représentation des faits de l'éducation



Au cours de ces manifestations d'élèves et étudiants, l'on a dénombré sept (07) blessés du fait des élèves qui, estimant que le nombre de jours des congés de Noël est insuffisant, ont perturbé violemment les cours pour anticiper leur départ en congé.

Ce comportement de défiance de l'autorité de la part des élèves est devenu récurrent depuis ces dernières années. A l'approche des congés scolaires, certains élèves dans plusieurs localités du pays, créent un désordre généralisé pour empêcher le déroulement normal des cours et anticiper sur les dates de départ en congé, initialement fixées par le Ministère en charge de l'Education. Cette pratique a pour

conséquences la réduction du nombre de semaines de cours nécessaires et donc la baisse du niveau de formation de nos élèves. Le gouvernement a initié une rencontre avec les acteurs du système éducatif dont les parents d'élèves, le 12 décembre 2017, où la ministre de l'Éducation nationale a condamné ces actes et appelé à la reprise immédiatement des cours.

### De meilleures conditions de vie et de travail exigées par les travailleurs

**Le quatrième trimestre a été marqué par des mouvements d'humeur des travailleurs du Ministère de l'Intérieur et de la sécurité, mécontents de leurs conditions de vie et de travail.**

Sur un total de 62 cas enregistrés, 56 faits de grève (soit 90,32%) sont liés au mouvement d'arrêt de travail lancé depuis le 28 août dernier par le Syndicat National des agents du Ministère de l'Intérieur de Côte d'Ivoire (SYNAMIC) pour réclamer de meilleures conditions de vie et travail. Cette grève se poursuit.

On note aussi 04 faits qui sont des marches (soit 6,45%) organisées par des populations et des fonctionnaires à Bouaflé, Gomon, San-Pedro et Katiola et 02 manifestations syndicales (soit 3,23%) à Daloa et à Man.

Pour la manifestation de Daloa, les transporteurs ont érigé des barrages à l'entrée et à la sortie de la ville et se sont rendus au tribunal, pour protester contre la casse de leurs véhicules et les blessures faites à leurs collègues par des gardes pénitentiaires. Ces gardes ripostaient aux jets de pierres et de morceaux de bois qu'ils ont essuyés, après avoir bastonné un chauffeur de taxi, cassé les vitres et confisqué les pièces de son véhicule pour n'avoir pas libéré la voie lors du passage du véhicule transportant des prisonniers. Concernant celle de Man, les agents des mairies des zones CNO ont tenu une Assemblée générale au cours de laquelle ils ont annoncé des manifestations au cas où leurs revendications qui sont le paiement des arriérés de salaires de 2002 à 2011 et la clarification de leur statut, resteraient toujours sans réponse.

Graphique 2: Représentation des faits de l'emploi et revenu



### Le foncier, source de nombreux conflits

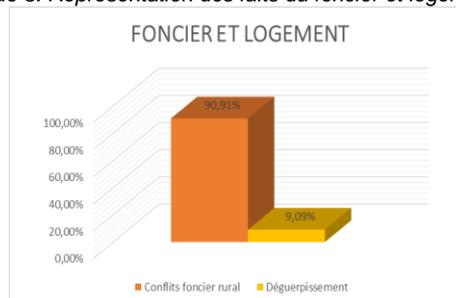
**Plus qu'ailleurs, le conflit du Goin-Débé (Région du Cavally) a mis à rude épreuve la cohésion sociale.**

Au cours de ce trimestre, 11 faits ont été enregistrés dont 01 cas de déguerpissement (soit 09,09%) et 10 conflits fonciers ruraux (soit 90,91%). Ces conflits ont occasionné des affrontements intercommunautaires dans différentes localités du pays.

**« Quand un arbre tombe sur une personne, c'est une autre personne qui peut la secourir »**

(Proverbes Gban)

Graphique 3: Représentation des faits du foncier et logement



Sur l'ensemble des 10 conflits, celui de l'ouest qui a débuté en septembre 2017 dans la forêt classée du Goin-Débé entre les communautés Baoulé, Guéré, Lobi et Burkinabé, a le plus marqué l'actualité. Il a fait 17 morts (hommes) et 157 blessés dont 136 hommes et 21 femmes selon les données recueillies par les moniteurs de l'OSCS. Les populations ont déclaré la disparition de 12 hommes et le viol de 04 femmes.

Aussi, a-t-on noté de nombreux déplacés qui se sont réfugiés à la Préfecture et au Centre socio-éducatif du MFPEs de Guiglo.

Face à la gravité des faits, le gouvernement a dépêché une mission sur le terrain pour apaiser la situation et régler le conflit. Il y a aussi ordonné le déploiement d'un contingent des forces de défense et de sécurité dans la région pour dissuader toute velléité d'affrontement entre les communautés en conflit.



Les victimes les plus vulnérables du conflit de Goin-Débé accueillies au Complexe socio-éducatif du MFPEs à Guiglo

Deux (02) autres conflits ont également retenu notre attention ; ceux de Kanakono (Tengréla) et de Mahapleu (Danané).

Le conflit de Kanakono est survenu entre les villageois, suite à un malentendu sur le choix du site de leur futur collège de proximité. Ce conflit a fait quatre (04) morts (hommes) et plusieurs blessés suite à un affrontement à la machette et aux gourdins entre les jeunes de Kanakono 1 et ceux de Kanakono 2.

Quant à celui de Mahapleu, il s'agit d'un différend lié à la gestion de la propriété d'une parcelle de terre qui a débouché sur l'assassinat d'un couple d'ethnie Lobi, partie au conflit. Suite à ces assassinats, deux (02) jeunes Yacouba qui avaient eu une altercation avec les victimes ont été arrêtés. Cependant, dans le campement de Yatrapleu, les membres d'une famille (DAN) ont été les cibles d'hommes armés qui ont tué trois (03) personnes dont 02 hommes et 01 femme et blessé 02 autres dont 01 femme âgée et son petit-fils.

Cyrille AMANI

## REGLER DEFINITIVEMENT LE CAS DE LA FORET DU GOIN-DEBE POUR SERVIR DE LEÇON AU PROBLEME DES FORETS CLASSEES EN COTE D'IVOIRE

Le conflit foncier dans la forêt classée du "Goin-Débé" a polarisé toutes les attentions durant le dernier trimestre de 2017. D'une superficie de 133 170ha, la forêt classée du Goin-Débé qui s'étend sur les départements de Guiglo, Bloléquin et Taï, et dont l'occupation illicite date de 1962, a été l'objet d'un conflit foncier qui s'est mué en une crise intercommunautaire, opposant les autochtones Wê aux allogènes Baoulé, Lobi et aux Burkinabès, de Septembre à Novembre 2017. Ce conflit a fait 17 morts (hommes), 12 portés disparus (*source : parents*), 157 blessés, 4 jeunes filles violées (*source : hôpital de Guiglo*) et plus de 3000 déplacés (*source : Préfecture et complexe socio-éducatif de Guiglo*) qui ont trouvé refuge dans la cour de la préfecture de Guiglo, au complexe socio-éducatif de Guiglo, une structure du Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité (MFPES) et chez des particuliers. Des dégâts matériels importants ont été enregistrés. Toutefois, les actions conjuguées du Gouvernement, des élus, des cadres locaux, des chefs de communautés ; des leaders de jeunesse et des femmes, ont permis d'aboutir à un arrêt des affrontements et au retour au calme.

La prochaine étape et de loin la plus importante, est celle de réconcilier toutes les communautés pour dissiper la peur et les vellétés de vengeance, afin que la cohésion sociale reprenne toute sa place dans la région du Cavally.

C'est pourquoi, le Gouvernement y a dépêché plusieurs missions en vue d'apporter assistance aux victimes, à travers la distribution de dons en espèces, de vivres et de non vivres dont celle faite par la Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité. En outre, le MFPES a, à travers sa Direction Régionale du Cavally, eu des rencontres avec les leaders communautaires, les associations de femmes pour les sensibiliser à la culture de la paix et à la cohésion sociale, sans oublier la mission de l'OSCS qui avait pour objectif de mobiliser et sensibiliser les acteurs locaux à l'animation de son mécanisme d'alerte précoce pour prévenir la résurgence de ce conflit ou la survenue d'autres dans ladite région.

Aussi, dans l'objectif d'apporter une solution définitive à ce conflit, le Gouvernement a arrêté une série de mesures au cours du conseil des ministres du 16 novembre 2017 dont :

- la mise en œuvre immédiate, avec le concours de l'ONG IDH, d'une opération d'identification et de recensement des occupants de la forêt classée du Goin-Débé avec levée des occupations ;
- le renforcement du déploiement des forces de défense et de sécurité dans la région du Cavally, dont le nombre sera porté à 1 000 éléments pour une durée minimale de trois (03) mois ;
- la conduite d'une vaste opération de désarmement et de sécurisation dans la région du Cavally ;
- la poursuite des enquêtes sur les faits de criminalité qui ont déjà donné lieu à sept (07) arrestations.

Parmi ces différentes mesures arrêtées, celles qui connaissent une application effective à ce jour, sont : le renforcement du déploiement des forces de défense et de sécurité dans la région, la poursuite des enquêtes sur les faits de criminalité enregistrés qui ont eu pour effet de sécuriser les populations avec plusieurs arrestations et une cessation des violences. Cependant, il est à noter des menaces d'envahissement de la forêt par des jeunes autochtones, parce qu'ayant appris que les déguerpissements se feront avec des mesures d'accompagnement. Aujourd'hui, il se développe un sentiment d'inquiétudes aussi bien chez les occupants de la forêt classée que chez les riverains qui les y ont installés pour la plupart. Pour les premiers cités, c'est leur situation d'après déguerpissement qu'ils redoutent. Quant aux seconds, c'est la perte des avantages financiers illégaux liés au départ de leurs hôtes occupants illicites.

L'opération de libération de la forêt du Goin Débé, devrait faire école pour le processus de reforestation des nombreuses autres forêts illégalement occupées. En effet, un aboutissement heureux du processus ainsi engagé pourra servir d'exemple pour la libération des 116 forêts classées occupées. Car, selon le DG de la SODEFOR (*au cours de l'atelier régional sur les forêts africaines, le 23 juin 2012 à Grand-Bassam*), 50% des 231 forêts classées de la Côte d'Ivoire sont occupées en partie. Dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique et pour assurer un environnement sain, gage du développement durable, l'Etat de Côte d'Ivoire envisage de reconstituer toutes les forêts partiellement détruites. C'est le lieu d'interpeller les occupants illégaux de ces forêts à les libérer le plus tôt possible. Car, la déforestation a pour conséquence la déréglementation du climat, avec une incidence néfaste évidente sur les productions agricoles et donc la paupérisation des agriculteurs qu'ils sont.

Pour réussir efficacement l'opération entreprise dans la forêt du Goin Débé, nous proposons ce qui suit :

- Mener une campagne de sensibilisation des cadres et des populations du Cavally et des régions d'où sont originaires les occupants du Goin-Débé afin qu'ils soutiennent le processus.
- Mettre en œuvre minutieusement l'opération de recensement des occupants de la forêt, tenant compte des dates d'installation, des espaces occupés, des besoins spécifiques des couches vulnérables etc. ;
- En relation avec les chefs de communautés, prévoir avant le déguerpissement, des zones d'accueil pour les déguerpis afin de faciliter leur réinsertion sociale et économique ;
- Conduire rigoureusement et minutieusement l'opération de désarmement et de sécurisation dans la région du Cavally. Cette opération est d'une urgence capitale.

**Yacouba TOURE**

### L'OBSERVATEUR de la Cohésion Sociale

**Rédaction :** Siège de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale sis aux II-Plateaux 8<sup>ème</sup> Tranche non de la Résidence Dippoka. 04 BP 1861 Abidjan 04, Tél.: 22458069 / 22458168 / E-mail : [info@oscs.gouv.ci](mailto:info@oscs.gouv.ci)

**Directeur de la Publication :** COULIBALY Tiohozon Ibrahim

**Rédacteur en chef :** Mamadou SANOGO / **Secrétaire Général de rédaction :** Ningan Moussa COULIBALY

**Editeur :** OSCS, Tél. :22458069 / 22458168

**Imprimerie :** .....

**Tirages :** 2 000 exemplaires

# Nos Activités

**Au cours de ce trimestre, pour l'atteinte des objectifs fixés dans son plan stratégique, l'OSCS a réalisé plusieurs activités. Dans ce numéro, quatre (04) d'entre elles vous sont présentées.**

## **L'OSCS se dote d'un plan stratégique 2018-2020 pour mieux réussir sa mission**

Devenu opérationnel en 2012, l'OSCS a procédé à l'élaboration d'un plan triennal 2012-2015. La mise en œuvre de ce plan a permis d'évaluer l'état de la solidarité et de la cohésion sociale en 2013. Le bilan de cette mise en œuvre a révélé que de nombreux défis restent à relever au regard des missions de l'OSCS.

Dans le cadre de la Stratégie Nationale de Réconciliation et de Cohésion Sociale 2016-2020, et pour assurer pleinement ses, l'OSCS a élaboré un plan stratégique 2018-2020 qui a été validé le 29 septembre 2017, avec la participation de représentants de différents ministères techniques et institutions membres du Conseil de Gestion de l'OSCS.

Cet atelier avait pour objectifs de :

- analyser le projet de plan stratégique sur la base des informations issues du diagnostic de la situation en lien avec la mission de renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale de l'OSCS ;
- recueillir les contributions sur le projet de plan stratégique en vue de son enrichissement ;
- harmoniser les différentes observations faites sur le projet de plan stratégique ;
- valider le plan stratégique 2018-2020.

Dans l'espoir de voir les populations ivoiriennes vivre dans un environnement plus solidaire et cohésif, ce plan vise trois effets :

- l'exécution efficace des missions de l'Observatoire ;
- l'amélioration de l'anticipation et la gestion des questions de solidarité et de cohésion sociale par le Gouvernement et les acteurs au développement ;
- la promotion des valeurs de solidarité et de cohésion sociale.

Ce nouveau plan stratégique élaboré par l'OSCS lui permettra de mieux planifier ses interventions et de contribuer efficacement à la consolidation de la solidarité et de la cohésion sociale.

## **Renforcement des capacités des analystes de l'OSCS**

Le 04 décembre 2017, à l'Hôtel Manhattan, l'OSCS a organisé avec l'appui technique et financier d'ONU-Femmes, un atelier de renforcement des capacités des analystes de son système d'alerte précoce. Cet atelier a réuni des agents de l'OSCS et 05 Directeurs Régionaux du Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité du Guémon, du Tonkpi, du Poro, du Gontougo et d'Abidjan qui sont des zones d'intervention du projet : les femmes et les jeunes filles, actrices de la prévention des conflits à travers l'alerte précoce et les réseaux d'informations porté par ONU Femmes et UNICEF. L'objectif de l'atelier était de renforcer les capacités de ces analystes pour l'amélioration de l'animation du mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS en prenant en compte les données sensibles au genre. La formation a mis l'accent sur les violences basées sur le genre (VBG), la cohésion sociale et les techniques de collecte et de traitement des données sensibles au genre. Il a en outre permis de faire un diagnostic du mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS.

## **Validation des indicateurs nationaux de solidarité et de cohésion sociale.**

Dans l'optique de doter la Côte d'Ivoire d'indicateurs nationaux de solidarité et de cohésion sociale opérationnels et consensuels, l'OSCS a commis une équipe d'experts à l'effet d'élaborer un projet d'indicateurs nationaux de solidarité et de cohésion sociale. Ce projet d'indicateurs a fait l'objet d'une première séance de pré validation par un comité scientifique composé d'experts spécialisés dans les domaines de la planification, de cohésion sociale et du genre, les 28 et 29 novembre 2017 au cours d'un atelier à Abidjan. Les conclusions des travaux de cet atelier de pré-validation ont été soumises à une séance de validation par l'OSCS du 13 au 15 décembre 2017 à l'hôtel Akparro de Dabou, aux représentants des ministères techniques, du système des Nations Unies, de structures nationales, régionales et internationales, d'organisations de la Société Civile. L'OSCS, l'équipe d'experts, les membres du comité scientifique et ces acteurs multisectoriels ont planché à nouveau pendant trois (03) jours, sur les indicateurs pré validés, pour sortir des indicateurs nationaux consensuels de solidarité et de cohésion sociale validés. Ces indicateurs validés au sortir de cet atelier, seront soumis au Gouvernement pour adoption.

## **Région du Cavally engagée pour l'animation du Mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS**

De septembre à novembre 2017, le conflit intercommunautaire ayant occasionné des pertes en vies humaines et des dégâts matériels et de nombreux déplacés, a opposé populations autochtones (Guéré), allochtones (Baoulé, Lobi), et étrangères (burkinabé) dans la forêt classée du Goin-Débé (région du Cavally). Cette situation a fragilisé le lien social entre ces populations de cette zone.

En vue de renforcer la cohésion sociale et dans l'optique d'anticiper toute situation susceptible d'entraîner l'escalade de la violence, l'OSCS a, au cours d'une mission dans les départements de Guiglo et Bloléquin (région du Cavally), sensibilisé et mobilisé les acteurs locaux pour leur participation à l'animation de son mécanisme d'alerte précoce. Avec la contribution des membres du Corps préfectoral de Guiglo, Kaadé (Guiglo) et de Zéaglo (Bloléquin) et de la Direction Régionale du Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité, cette activité qui s'est déroulée du lundi 11 au jeudi 14 décembre 2017, a connu un engouement au niveau des populations avec la mobilisation de 679 personnes contre 650 attendues, dont 364 hommes et 315 femmes.

Les leaders locaux qui ont salué cette initiative de l'OSCS, se sont engagés à participer à l'animation de son mécanisme d'Alerte Précoce, convaincus que cela pourrait les aider à maintenir la paix et la cohésion sociale dans leur région.

**Ferdinand MEKAPEU**



*Une séance de sensibilisation des acteurs locaux par l'OSCS à Mona*

## Les moniteurs d'alerte précoce, ces artisans de la cohésion sociale. Qui sont-ils ?

**Les moniteurs d'alerte précoce de l'OSCS occupent une place importante dans le fonctionnement du système d'alerte précoce mis en place par l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale. Leurs actions quotidiennes constituent le fondement de la matière traitée par l'OSCS, les informations relatives à l'état de la solidarité et de la cohésion sociale. Le Directeur Général de l'Observatoire vous en parle.**

### Monsieur le DG, qu'est-ce qu'un moniteur OSCS ?

**DG :** Le moniteur OSCS est une personne bénévole qui surveille tout fait ou situation susceptible d'entacher la solidarité et la cohésion sociale dans sa communauté, afin d'en informer l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale. Mais, il doit aussi nous rapporter tous les faits qui concourent à renforcer la solidarité et la cohésion sociale.

### Comment sont-ils recrutés ?

**DG :** Les moniteurs sont recrutés sur la base de leur engagement pour la paix, de leur bonne volonté, de leur intégrité et de leur impartialité dans la collecte et la remontée des informations.

La pertinence et la fiabilité des informations qu'ils font remonter à l'OSCS, permettent d'apprécier leur travail. Ils doivent être aussi disponibles et militer pour la cause de la solidarité et de la cohésion sociale.

### Comment les informations sont-elles collectées auprès d'eux ?

**DG :** Les moniteurs des différentes zones géographiques de la Côte d'Ivoire (Nord, Sud, Est, Ouest et Centre) sont rattachés à des agents de l'OSCS, responsables de ces zones. Les cinq (5) zones sont surveillées par dix (10) agents de l'OSCS dont cinq (05) responsables et cinq (05) assistants.

Les moniteurs reçoivent des appels téléphoniques de façon régulière et quotidienne des responsables de zones, pour le recueil des données. Ces données sont traitées et analysées par chaque chef de zone, avant transmission à la hiérarchie. Le traitement consiste à collecter le maximum de données pour avoir l'information exacte.

### Quelle est la couverture actuelle en matière de moniteurs ?

**DG :** Au mois de décembre 2017, l'observatoire dispose de 1258 moniteurs répartis sur l'ensemble des 518 sous-préfectures que compte la Côte d'Ivoire.

Au cours de l'année 2017, plusieurs situations ont été signalées par nos moniteurs, ces informations transmises en temps réel, ont permis de faire des recommandations au Gouvernement et aux autres acteurs de réponse en vue de la prise de décision.

On peut citer notamment les manifestations des élèves à Abidjan et à l'intérieur du pays, les affrontements intercommunautaires à Azaguié, à Agboville, le conflit dans le Goin-Débé à l'Ouest, les cas d'inondations, les soulèvements des militaires dans différentes villes et les grèves.

Toutes ces situations qui ont eu une incidence sur la vie des populations ont pu être suivies puis résolues grâce aux informations relayées en temps réel par les moniteurs OSCS.

### Les moniteurs sont-ils récompensés ?

**DG :** je voudrais saluer d'entrée de jeu l'engagement, le civisme et l'altruisme de nos moniteurs. Je les félicite pour leur contribution importante au fonctionnement du mécanisme que nous avons mis en place, mais surtout pour leur participation de fait à la consolidation de la paix et au renforcement de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire. Les moniteurs jouent un rôle important dans le dispositif de l'OSCS, et la meilleure rémunération pour eux reste la paix, la quiétude qu'ils parviennent ainsi à assurer à leurs localités et leurs communautés. Nous ne pouvons pas les rémunérer, non seulement, parce que nous n'avons pas les ressources pour cela, mais aussi parce que la cohésion sociale doit être la préoccupation de tous comme ils l'ont pour la plupart bien compris.

En réalité la remontée des informations favorise un traitement et un suivi en vue de la résolution des problèmes ; ce qui permet in fine d'améliorer les conditions de vie des populations et de renforcer la solidarité et la cohésion sociale entre les différentes composantes de la société.



**COULIBALY Tiohozon Ibrahima, DG de l'OSCS, a mis en place un système d'alerte précoce qui couvre l'ensemble du pays.**

Cependant, les moniteurs les plus dévoués reçoivent souvent, quelques motivations de notre part en termes de crédits de communication et de renforcement de leurs capacités sur des thématiques liées à la veille, l'alerte précoce et la prévention des conflits.

La pérennisation de notre système demande un engagement citoyen de tous, pour assurer durablement et efficacement le renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale. Nous invitons donc tous les citoyens épris de paix à participer activement à l'animation de notre mécanisme en qualité de moniteur.

# Actualité

## Région du Cavally : la Cohésion au bord de l'effritement

Depuis le 13 septembre 2017 jusqu'au 08 novembre 2017, la région du Cavally a connu une escalade de violence du fait des mésententes liées à l'occupation de la forêt classée du Goin-Débé.

D'une superficie de 11 376 km<sup>2</sup>, la forêt classée du "Goin-Débé" qui s'étend sur les départements de Guiglo, Bloléquin et Taï, a été l'objet d'un conflit foncier qui s'est mué en un conflit intercommunautaire, mettant aux prises autochtones Wè, allochtones Baoulé et Lobi et allogènes Burkinabè, de Septembre à Novembre 2017.

Le peuplement de cette forêt a connu son point culminant après la crise post-électorale de 2011 avec une forte présence des Baoulé et des Burkinabè conduit par Salam Yaméogo.



Un campement incendié lors du conflit dans la forêt classée du Goin-Débé

Depuis 2014, cet homme est en détention, pour les nombreuses exactions qu'il aurait commises dans la forêt du Goin Débé. Ce sont donc les plantations (environ 9000 hectares) abandonnées par ce dernier dans la forêt classée de Goin-Débé que les populations Guéré revendiquent, arguant les recevoir comme don de la part de Salam Yaméogo dont ils étaient les tuteurs.

Malheureusement, elles se heurtent aux allochtones Baoulé, propriétaires des plantations voisines des vergers de Monsieur Yaméogo Salam qu'elles accusent de les avoir spoliés de certaines parcelles de plantations. Elles revendiquent, elles aussi, la propriété des plantations abandonnées par M. Yaméogo Salam.

C'est cette opposition de points de vue et d'intérêts mal négociés qui a mis le feu aux poudres dans la forêt classée du Goin-Débé, d'abord entre Guéré et Baoulé, puis entre Guéré et Lobi avant que les Burkinabès agressés par des Guéré n'entrent dans le conflit.

C'est ainsi que les villages riverains de la forêt ainsi que ceux s'y trouvant, **Canaan, Domobly, Glopahoudy, Dramanekro, Troya 2, Zéaglo, Koffikro, La paix, Petit Bouaké, Banco, Béoué et Béoua**, ont été le théâtre d'attaques ou d'affrontements sanglants.

Au total, 17 personnes ont été tuées lors d'attaques sporadiques, plus de 3.000 déplacés, selon nos moniteurs selon les sources administratives et 157 blessés ; 12 personnes portées disparues et 04 viols de jeunes filles (sources : Parents)

Les nombreuses médiations entreprises par le Ministère en charge de la Solidarité, le Ministère de l'intérieur, les autorités préfectorales et coutumières ainsi que les cadres de la région, ont finalement conduit à un retour au calme dans la région. La situation reste cependant volatile car le calme est précaire, compte tenu du retour de nombreux déplacés dans la forêt et les risques de résurgence du conflit. Pour régler définitivement le conflit et préserver la cohésion sociale, le gouvernement a décidé de déguerpir de la forêt classée du Goin-Débé tous les infiltrés et y a stationné un important contingent des forces de défense et de sécurité.

**Ferdinand MEKAPEU**

## Nos partenaires



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes



**PARICS**  
Programme d'Appui au Renforcement de l'Inclusion et de la Cohésion Sociale



Chaire UNESCO  
de Pédagogie  
Universitaire

Agence Ivoirienne de Presse



L'AIR le leader de l'information de proximité.